

La plateforme Figures dévoile les résultats de son étude inédite sur les avantages des employé.e.s en France

Paris, le 14 septembre 2023. Figures, la plateforme de gestion salariale, dévoile aujourd'hui les résultats de sa troisième enquête sur les avantages salarié.e.s réalisée auprès de 122 entreprises (plus de 33 000 collaborateurs en France). Cette étude inédite Figures aborde des thématiques telles que le télétravail, la santé, la formation, l'organisation et le temps de travail, les avantages financiers, la vie de famille, et bien plus encore. Autant d'avantages qui favorisent la rétention des talents. Voici les points essentiels à retenir.

● ORGANISATION ET TEMPS DE TRAVAIL

LE TÉLÉTRAVAIL

94% des entreprises permettent le télétravail en 2023, et elles le formalisent plus qu'avant, et sont moins flexibles quant au télétravail complet, ou à une organisation individuelle. Seulement, **22,6% des entreprises permettent le télétravail total** (vs 26,1% en 2022). Il est important de noter que 32% des entreprises ont changé leur politique de télétravail au cours des 12 derniers mois.

45% des entreprises prennent en charge une partie du budget lié au télétravail (vs 52,9% en 2022)

22,6% des entreprises prennent en charge tout ou partie des frais de coworking pour leurs salariés en télétravail, à hauteur de 1906€ par salarié par an en moyenne

437€

le budget moyen par employé alloué au remboursement de l'équipement pour les entreprises définissant un budget spécifique (vs 356€ en 2022)

CONGÉS ET RTT

77% des entreprises ont mis en place des RTT (vs 75% en 2022)

11 le nombre moyen de RTT par an (vs 10 en 2022)

26%

des entreprises ont mis en place un système d'organisation du temps de travail innovant (semaine de 4 jours, congés illimités ou supplémentaires, etc.)

● SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

MUTUELLE, PRÉVOYANCE & ARRÊTS MALADIE

49% prennent en charge plus de 50% de la mutuelle (vs 32% en 2022)

19% prennent en charge 100% de la mutuelle (vs 14% en 2022)

Concernant les arrêts maladie, **38%** des entreprises ont instauré un maintien de salaire plus favorable que le minimum légal ou conventionnel. Un avantage constaté en majorité dans les entreprises de plus de 120 salariés.

ET LA SANTÉ MENTALE ?

33,6%

proposent un accompagnement à leurs salarié.e.s concernant leur santé mentale (vs 27,2% en 2022)

449€

Le budget moyen par an et par salarié consacré à ce sujet (vs 473€ en 2022)

● FORMATION

910€ Le budget moyen par an et par salarié consacré à la formation au sens large (vs 632€ en 2022)

On constate un retour vers les formations classiques, conférences ou coaching/mentorat au cours des 12 derniers mois. Les initiatives différenciantes comme les journées libres dédiées à la formation, ou bien les budgets gérés par les salariés pouvant être utilisées de manières très inégales et plus ou moins efficace selon les personnes

● VIE DE FAMILLE

CONGÉ MATERNITÉ & CONGÉ DU SECOND PARENT

Seulement **9,8%** des entreprises proposent un congé maternité supérieur au minimum légal, avec une moyenne de 7 semaines supplémentaires (vs 6 en 2022).

33,6% offrent un maintien de salaire supérieur aux dispositions légales

12,3% La part des entreprises proposant un congé second parent supérieur au minimum légal (vs 19,3% en 2022)

67% ne changent pas leurs pratiques d'augmentation des salaires en cas de congés maternité

27,9% La part des entreprises proposant un maintien de salaire total du salaire (vs 31,4% en 2022)

28 Le nombre de jours de congés 2nd parent supplémentaires

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6% des entreprises proposent un soutien aux ménages (chèques CESU...) (vs 4% en 2022)

1 078€ Le budget moyen par an et par salarié consacré à ce sujet (vs 1230€ en 2022)

16,4% La part d'entreprises proposant une prise en charge des places en crèche (vs 15,7% en 2022)

12 926€ Le budget moyen par an et par berceau (vs 11 488€ en 2022)

LES AUTRES THÉMATIQUES DE L'ÉTUDE

Finance : 14% des entreprises ont mis en place un compte épargne temps sur lequel les salariés peuvent, en moyenne, ajouter 11 jours par an (vs 7% en 2022). 30% des entreprises participantes donnent également la possibilité à leurs salariés d'acheter des actions sur la base du volontariat.

Tickets restaurants : le taux moyen de prise en charge employeur est de 55% (vs 53% en 2022). Le montant moyen du ticket restaurant est quant à lui passé de 8,95€ à 9€.

Sport : le pourcentage d'entreprises ayant un dispositif lié au sport a baissé, passant de 25,7 à 23,3%. Mais les entreprises concernées ont augmenté le budget moyen, passant de 301€ à 337€ par an et par salarié.

Transports : 21% des entreprises proposent un remboursement supérieur au minimum légal (vs 16% en 2022). En parallèle, on constate une forte hausse de l'utilité du forfait mobilité durable (36% en 2023 vs 31% en 2022).

L'avis de Virgile Raingeard, fondateur et PDG de Figures :

Ces dernières années, on a pu constater une escalade concurrentielle dans le monde des avantages salariés. Les entreprises essayaient par tous les moyens d'innover à grands coups de nouveaux avantages pour augmenter leur compétitivité sur le marché du recrutement. La tendance est maintenant à la stagnation : pas de progrès aussi significatifs que ces 3 dernières années. On retient néanmoins une rationalisation des politiques de télétravail : bien qu'il n'y ait pas de recul sur la proportion d'entreprises pratiquant le télétravail, on constate une baisse de 20% du nombre d'entreprises ouvertes au télétravail complet par rapport à 2022, et 32% d'entre elles ont fait évoluer leur politique sur les derniers mois. Dernier point à noter : alors que certains pensaient que les bénéfices autour de la santé mentale n'était qu'un phénomène passager qui a émergé lors de la pandémie, ce n'est pas le cas ! La proportion d'entreprise offrant un soutien à la santé mentale ont même augmenté de 24% en un an.

**Vous souhaitez organiser une interview de Virgile Raingeard ? Recevoir l'étude complète ?
Contactez-nous !**

A propos de Figures

Créée en octobre 2020 par Virgile Raingeard, Figures est l'application de rémunération en temps réel pour les entreprises européennes permettant de mettre en place une politique salariale équitable. Au cours de son expérience, Virgile a été confronté au manque de données qualitatives et fiables sur le marché des rémunérations dans l'écosystème des start-ups. Il décide donc de s'attaquer à ce problème et crée en 2020, avec Bastien Formery son co-fondateur, Figures. Avec plus de 1200 clients à ce jour, et une dernière levée de fonds de 8,4 millions d'euros en 2021, Figures s'est imposée comme une solution référente en matière de rémunération. Plus d'infos sur <https://figures.hr/fr>

CONTACTS PRESSE - AGENCE MADAME KOTوبا

Cécilia Ah-Tong - cat@madamekotoba.fr - 06 44 19 23 56
Bérengère Creton - bc@madamekotoba.fr - 06 62 62 93 49